



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

JUILLET 2007

Le mot du Maire

La catastrophe naturelle qui a frappé notre commune le 25 mai a été une dure épreuve pour les sinistrés. Ebranlé par les événements, Philippe Baudin nous a quittés. Je tiens à souligner l'importance de la solidarité qui s'est manifestée dans notre village, et qui doit persister. Au delà de l'aide matérielle indispensable, elle est une occasion de tisser dans notre groupe social des relations humaines tout aussi nécessaires.

Par respect pour la famille en deuil, le week-end de solidarité festif que nous avons prévu et annoncé dans le précédent Amassa est reporté à une date ultérieure.

Alain Sanz

Résultat des élections, législatives - Bureau de vote de Rébenacq

1^{er} tour – 10 Juin 2007

Inscrits : 581
Votants : 423
Exprimés : 417

2^{ème} tour – 17 Juin 2007

Inscrits : 581
Votants : 422
Exprimés : 418

Lucbereilh Hervé	100
Richard Thierry	4
Haïra Jean	11
Puyau Jean-Marie	2
Cuisset Jenofa	19
Aguergaray Marie-Léonie	1
Labadot Louis	26
Domecq Jean-Pierre	97
Barbace Hélène	10
Ratsimba Berthe	1
Lassalle Jean	138
Sicre Bernard	3
Laborde Jean-Claude	5

Lucbereilh Hervé	97
Lassalle Jean	175
Domecq Jean-Pierre	146

SUITE AUX INTEMPERIES DU 25 MAI

Suite aux inondations du 24 mai 2007, l'arrêté du 3 juillet 2007 relatif à la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est paru au journal officiel du 10 juillet 2007. Il faut rappeler que les administrés disposent de 10 jours pour se manifester auprès de leurs assurances.

HISTOIRE / PATRIMOINE : **Des pierres retrouvées au hasard des balades...**



En vous promenant dans le bourg, certains d'entre vous ont pu être frappés par la présence, sur des maisons anciennes parfois modestes, parfois plus cossues, d'encadrements de fenêtres ne coïncidant pas avec le reste de la demeure.



Parfois même, lorsqu'il s'agit de meneaux, ne sont-ils pas très bien ajustés, ou bien la longueur de la base diffère de celle du haut... Ce phénomène se retrouve aussi dans plusieurs fermes, où quelque fenêtre particulièrement ouvragée apparaît sur une habitation, ou de manière encore plus surprenante sur un fenil, une grange, une étable.

La clé de l'énigme est donnée par un texte de la fin du 19^{ème} siècle : après la vente du château comme Bien National et sa démolition en 1795, tous les habitants de Rébénacq « ont été obligés de maçonner » au moins une pierre provenant de cette maison seigneuriale pour prouver qu'ils étaient solidaires de cet acte.

Lorsqu'il s'est agi de fenêtres, certains l'ont fait de manière très discrète (dans une venelle, à l'arrière de leur maison, etc.), d'autres de manière beaucoup plus ostentatoire. Dans ce dernier cas, il semble bien que ce soit essentiellement les résidences de propriétaires ayant joué un rôle très actif au moment de la Révolution. Peut-être se devaient-ils encore plus que les autres rébénacquois de montrer leur fibre révolutionnaire.

Dorénavant, vous pourrez à votre tour repérer ces traces sur les façades du village.

Jeanne Valois

NB : Le château dont il est question est l'ancien château seigneurial, qui était situé au nord du village. L'actuel château de Bitaubé, qui domine le village vers l'ouest, a été construit vers 1775.